

Liège, le 18 octobre 2019



Place du Marché, 2
4000 LIEGE
Secrétariat communal
Agent traitant : HANF Maryline
Tél : 04/221.80.76

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 21 OCTOBRE 2019

ADDENDUM

M. le BOURGMESTRE

A.D. 137.1

Motion relative à la solidarité avec le Rojava assiégé
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. François SCHREUER et Mme Caroline SAAL, Conseillers
communaux.

M. l'Echevin HUPKENS

A.D.137.2

Motion en faveur d'une valorisation des appels à projets
interculturels et de solidarité Nord-Sud
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de
M. Elena CHANE-ALUNE et M. Guy KRETTELS, Conseillers
communaux.

Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER

Solidarité avec le Rojava assiégé

Projet de motion à inscrire à l'ordre du jour du Conseil communal du 21 octobre 2019

Texte présenté par François Schreuer (VEGA) et Caroline Saal (Vert Ardent)

Considérant que l'Etat turc vient de lancer une attaque militaire de grande ampleur contre le Rojava, dans le Nord-Est de la Syrie, en contravention flagrante avec le droit international ;

Considérant la présence avérée de troupes djihadistes au sein de l'offensive turque, qui se sont déjà rendues coupables de crimes de guerre, notamment en torturant puis en assassinant, ce 12 octobre, la jeune responsable politique kurde Hevrin Khalaf et son escorte ;

Considérant que l'expérience politique menée au Rojava a permis, jusqu'à cette attaque, à la paix de s'installer sur de vastes territoires d'un pays profondément ravagé, depuis des années, par les exactions de l'organisation terroriste «Etat islamique» et par la guerre civile qui a dévasté la Syrie ;

Considérant que, dans un Moyen-Orient constellé de pouvoirs théocrates et ethniques, le Rojava a mis en place une démocratie laïque, fondée sur l'idée municipaliste plutôt que sur les appartenances culturelles ou ethniques ;

Considérant que le Rojava s'est illustré par une politique particulièrement volontaire d'égalité de genre et d'émancipation des femmes ;

Considérant que ces caractéristiques font du Rojava un espoir et un exemple pour la paix, en Orient comme en Europe ;

Considérant que la Ville de Liège est directement concernée par cet enjeu ;

Considérant que les Forces démocratiques syriennes (FDS), réunissant l'ensemble des forces armées du Rojava, ont rendu un immense service à l'Europe en étant en première ligne dans la lutte contre l'organisation terroriste «Etat islamique» et en obtenant des victoires décisives, dont la prise du siège syrien de l'organisation, Raqqa, au prix de la mort de milliers de combattants ;

Considérant que ces victoires contre cette organisation, comme celles obtenues en Irak, ont fait baisser la menace que celle-ci représente ;

Le Conseil communal :

- Rend hommage aux soldats des FDS tombés pour nous défendre contre le terrorisme islamiste ;
- Témoigne de sa solidarité avec le peuple du Rojava ;
- Appelle le gouvernement belge à prendre toutes les mesures susceptibles de faire cesser immédiatement l'attaque turque contre le Rojava ;
- Demande au Collège communal de prendre les contacts nécessaires à envisager la conclusion d'un jumelage avec une ville du Rojava.

Motion en faveur d'une valorisation des appels à projets interculturels et de solidarité nord-Sud

Depuis plus de 20 ans, l'échevinat de la Culture (service relations interculturelles) lance 2 « Appels à Projets pour la promotion de l'égalité, de la solidarité et de la diversité ».

Il s'agit des projets « Egalité » qui touchent à l'interculturalité, et la lutte contre les intolérances, ainsi que des projets « Solidarité Liège-Monde » qui concerne des micro-projets de développement basés sur un partenariat direct et concret entre des petites ONG liégeoises et des associations de pays du Sud.

L'appel à projets interculturels est doté de 16 000 euros, et celui des projets de solidarité Nord-Sud de 10 000 euros, soit un total de 26 000 euros
Ce montant est immuable depuis de très nombreuses années.

Tous les conseillers participant au Jury qui désignent les lauréats de ces appels à projet sont impressionnés, année après année du nombre, de la diversité, de la créativité et de la qualité de ces projets associatifs. Les demandes arrivent tant de maisons de jeunes que d'écoles de devoirs, de services d'insertion sociale ou professionnelle, d'ONGs, d'ASBLs issues de l'immigration ou d'associations de quartier...

-Considérant la contribution essentielle de ces associations à travers leurs projets à la cohésion sociale, la promotion de la richesse interculturelle, de la lutte contre le racisme et de l'ouverture solidaire de Liège au Monde ;

-Considérant que notre Ville s'est déclarée avec fierté Ville contre le Racisme, Ville Hospitalière, et Ville ouverte au Monde ;

-Considérant que la problématique de la cohésion sociale, du respect de la diversité et de l'enrichissement réciproque via cette diversité culturelle est essentielle dans une Ville multiculturelle comme Liège ;

-Considérant que c'est justement en ces temps de difficultés budgétaires qu'il est particulièrement important de faire des choix forts en faveur de la prévention, de la solidarité et de l'égalité ;

-Considérant que les montants alloués aux lauréats des appels à projet n'ont plus été indexés depuis de très nombreuses années ;

-Considérant que des conseillers de différents partis ont déjà exprimé à diverses occasions leur soutien à une valorisation de ces montants ;

-Considérant qu'un geste significatif en faveur des associations œuvrant en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité sera un signe de reconnaissance symboliquement fort ;

Le Conseil communal demande au Collège de faire passer le budget 2020 réservé à ces appels à projet à un montant global de 40 000 euros (soit 25 000 euros pour les Appels « Egalité » et 15 000 euros pour les Appels « Solidarité »).

Eléna Chane-Alune et Guy Krettels pour Vert Ardent